

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Rapatriement des Gabonais bloqués à l'étranger : 948 compatriotes ont regagné le bercaïl

C'EST l'un des enseignements issus de la conférence de presse qu'a animée, hier, le chef de la diplomatie gabonaise, Alain Claude Bilie-By-Nze.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

"**A**U terme de l'opération de rapatriement des compatriotes bloqués à l'étranger voulue et décidée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, 948 Gabonais ont pu regagner Libreville." C'est ce qu'a indiqué le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors de la conférence de presse qu'il a tenue, hier, dans les locaux du département ministériel dont il a la charge.

Cette rencontre du chef de la diplomatie gabonaise avec les représentants des médias nationaux était particulièrement attendue. D'autant qu'elle est intervenue quelques jours après le rapatriement des compatriotes de l'Hexagone, une opération qui aura suscité moult commentaires. Sur ce, Alain-Claude Bilie-By-Nze s'est montré ferme et transparent en laissant entendre que, "234 personnes ont rallié Libreville, le 24 mai dernier, au

départ de Paris". Entendu que, a-t-il précisé, "151 ont été prises en charge par l'État pour un montant total de 71 millions de nos francs. Et qu'une douzaine de nos compatriotes n'a pas pu, pour de raisons diverses, embarquer à Paris". Qu'à cela ne tienne, a-t-il poursuivi, "ils devraient être rapatriés dans le cadre d'une éventuelle nouvelle opération". Non sans avoir mentionné qu'il

Au nombre de ces faiblesses figure sans doute le fait que des compatriotes en séjour dans des «pays lointains ou difficiles d'accès» n'ont pas pu rallier la capitale gabonaise.

ne "s'agira pas d'ouvrir de nouvelles inscriptions", tout en balayant, au passage, toutes les allégations au sujet d'un vol qui aurait été affrété, dimanche dernier, par des pétroliers, au départ de la capitale française. Dans tous les cas, Alain-Claude Bilie-By-Nze a reconnu qu'il y a eu "quelques



Le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, lors de sa conférence de presse.

manquements dans cette opération de rapatriement et qu'il conviendrait de les analyser en toute objectivité, en vue d'y apporter des corrections utiles au cas où elle devrait être reconduite". Au nombre de ces faiblesses figure sans doute le fait que des compatriotes en séjour dans des "pays lointains ou difficiles d'accès" n'ont pas pu rallier la capitale gabonaise. Une situation particulièrement déplorable, aux yeux du membre

du gouvernement.

Lequel, tout compte fait, a déclaré que le rapatriement des compatriotes bloqués à l'étranger s'est déroulé en deux phases pour un coût total d'un peu plus de 862 millions, sur une enveloppe globale de 967 millions. Une opération qui, a-t-il avancé, sur instructions du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, ne concernait que nos compatriotes en court séjour hors de nos frontières et non tous les Gabonais résidant à

l'étranger dont le nombre s'élève à 60 000.

Sur un tout autre plan, réagissant à la situation de certains étudiants gabonais incarcérés actuellement au Sénégal pour "des faits de tapage nocturne et violation du couvre-feu", Alain-Claude Bilie-By-Nze, a indiqué qu'ils ont bénéficié de l'assistance consulaire, conformément aux usages diplomatiques en vigueur, en attendant que la justice sénégalaise se prononce sur l'affaire.

Tribune des partis politiques

Facteur bloquant ?

L'INDEMNITE "Covid-19" destinée aux personnels soignants, décrétée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, risque d'entraîner un effet boule de neige, y compris, pourquoi pas, dans le microcosme politique. L'actuel mouvement d'humeur des régies financières constitue, à n'en point douter, les prémices de cette tension sociale "ambiante".

Dans la précédente livraison de cette chronique hebdomadaire, nous déplorions l'atonie de la classe politique en ces temps de lutte contre le nouveau coronavirus. Ce qui n'a pas laissé les acteurs de ce milieu insensibles. D'ailleurs l'un d'eux, Victor Mis-

sanda, président de l'Union démocratique et républicaine (Udere), pour ne pas le citer, estime que l'inertie de la classe politique découle de l'absence de subvention. Pour lui, les espèces sonnantes et trébuchantes sont indispensables pour mener à bien la lutte contre ce "tueur invisible". Ce qui passe inévitablement par la sensibilisation, fut-elle destinée aux militants et sympathisants.

Normal, vu qu'une importante manne financière a été dégagée à cet effet, c'est un truisme. Occasion pour le leader de l'Udere de relancer le débat relatif à la subvention accordée aux partis politiques. D'ailleurs,

lors de son dernier passage à l'émission "Mardi politique", sur les ondes de Radio Gabon, la tête de file de l'Alliance pour la renaissance nationale (Arena), Richard Moulomba Mombo, a abondé dans le même sens. "(...) Les partis politiques au Gabon ont droit à une subvention depuis 1990. Une subvention de fonctionnement dont l'obtention est conditionnée par certains critères. Mais ce qu'on constate, c'est que depuis plusieurs années, cette subvention n'est pas payée. Les partis vivent comment ? Et depuis le Dialogue d'Angondjé, on interdit aux partis politiques d'avoir des aides extérieures", a déploré

le fils "putatif" de feu Pierre Mamboudou. Le manque d'argent est donc présenté comme un facteur bloquant. Pour s'en convaincre, on observe que la subvention accordée aux formations politiques fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il serait donc de bon aloi d'en révéler à la face du monde les critères d'éligibilité, la clé de répartition, la périodicité de paiement, etc. Au moins on saura qui y a droit et à quelle hauteur... Transparence, oblige !

Yannick Franz IGOHO